

Conseil Municipal du 13 avril 2023

Ordre du jour

Désignation du secrétaire de séance

- POINT n° 1** **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 7 mars 2023**
- POINT n° 2** **Affaires générales**
2a- Approbation du Contrat de Territoire Sud Alsace 2022-2025 avec la Collectivité Européenne d'Alsace
- POINT n° 3** **Affaires financières**
3a- Compte de gestion 2022
3b- Compte administratif 2022
3c- Affectation du résultat du compte administratif 2022
3d- Mise à jour des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
3e- Budget primitif 2023
3f- Fixation des taux de fiscalité 2023
3g- Attribution d'une subvention l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers
3h- Attribution d'une subvention à l'Amicale du Personnel de la Ville de Thann
- POINT n° 4** **Affaires de personnel**
4a- Recrutement de personnel saisonnier
4b- Reversement d'une aide attribuée par le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)
4c- Attribution de la prime de responsabilité à certains emplois administratifs de direction
- POINT n° 5** **Affaires techniques et d'urbanisme**
5a- Autorisation de travaux d'urbanisme – désignation temporaire de délégation à un adjoint
5b- Attribution d'une subvention dans le cadre de la politique de soutien à l'opération de ravalement des façades
5c- Approbation de la vente de l'ancienne conciergerie du Centre Technique Municipal située au 26 rue du Commando de Cluny
5d- Approbation d'un avenant à la convention de co-maitrise d'ouvrage Ville de Thann/CEA pour l'opération d'aménagement de la rue Kléber
- POINT n° 6** **Affaires culturelles, culturelles, commerces et devoir de mémoire**
6a- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association des Petits Chanteurs de Thann
- POINT n° 7** **Affaires forestières et environnementales**
7a- Approbation du programme de travaux en forêt pour 2023
7b- Approbation du programme des coupes de bois pour 2023
7c- Approbation de l'attribution du bois de service pour 2023
7d- Approbation d'une convention de mise en place d'abris-bacs – avenue Pasteur et rue de l'Ancien Stade
- POINT n° 8** **Communications**
Décisions du Maire